

An aerial photograph of a town, likely Saint-Sauveur, showing a mix of residential and commercial buildings. In the foreground, there are several houses and a commercial building with a balcony. A street with cars and a pedestrian is visible. In the background, a large, forested hill rises under a clear sky. The text is overlaid on the center of the image.

Rapport du maire

Exercice financier se terminant le 31 décembre 2025

Ville de Saint-Sauveur



Mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le présent rapport vous propose une synthèse de la situation financière de la Ville de Saint-Sauveur pour l'exercice 2025.

Conformément à la Loi sur les cités et les villes, il met en lumière des décisions budgétaires qui ont été prises sous le conseil municipal 2021-2025 dans un contexte marqué par des orientations axées sur le développement du milieu, la préservation de son caractère distinctif ainsi que le soutien direct aux organisations locales. Ces choix ont également été guidés par une ambition et une volonté constante d'assurer un usage responsable des ressources. Ce cadre a ainsi contribué à maintenir un équilibre entre le développement du territoire et la protection de ce qui fait l'identité de Saint-Sauveur.

L'année 2025 marque un passage de l'administration municipale à Saint-Sauveur. Depuis novembre 2025, une nouvelle équipe est à l'œuvre, portée par une vision et des priorités renouvelées. Ce renouveau s'inscrit dans la continuité d'un objectif fondamental : offrir un milieu de vie de qualité, propice à l'épanouissement de tous. Aujourd'hui, cette ambition se poursuit à travers une approche qui accorde une place accrue à l'implication de la communauté dans les décisions qui façonnent l'avenir de notre Ville.

Luc Martel

Maire de Saint-Sauveur

La vision financière 2025

Ce rapport dresse le portrait de la gestion financière de la Ville de Saint-Sauveur pour l'exercice 2025. Il reflète les orientations qui prévalaient alors: des principes fondées sur le développement local et le soutien financier de ses acteurs, la préservation du caractère authentique de Saint-Sauveur. Il permet ainsi de situer clairement les choix financiers effectués en 2025, tout en les distinguant des priorités actuelles qui guident désormais la gestion municipale.

Vitalité du milieu

Soutenir les entreprises locales, favoriser la croissance et renforcer l'économie de proximité orientent les décisions budgétaires 2025.

Soutenir financièrement les acteurs locaux et leurs initiatives qu'elles soient économiques, sociales, culturelles ou récréatives, constitue un levier central de l'approche de développement en 2025. Cette approche contribue également à renforcer le sentiment d'appartenance et la cohésion au sein de la communauté.

Préservation du caractère distinctif

Une attention soutenue est portée à la qualité des aménagements résidentielles et commerciales et à l'intégration harmonieuse des projets d'urbanisme. Ancrée dans l'identité propre de Saint-Sauveur, façonnée par son histoire, son style architectural et son ambiance unique, cette approche 2025 oriente les décisions vers un développement rigoureux et exigeant, attentif aux caractéristiques qui font la valeur et l'attractivité du territoire.

Résultats 2025

Le budget 2025 de la Ville de Saint-Sauveur fut établi à 41 739 400 \$. Au terme de l'exercice financier, la Ville a clôturé l'année avec un excédent de fonctionnement non consolidé notable de 4 791 510 \$.

Budget 41 739 400 \$

Un budget de 41 739 400 \$ a été élaboré afin de répondre aux besoins de la communauté et d'assurer le financement des services municipaux. Une volonté d'accompagner le développement du milieu et de concrétiser des initiatives porteuses pour la collectivité a aussi guidé de près son élaboration. Cet exercice reflète une gestion maîtrisée qui allait permettre de faire progresser les priorités tout en préservant un équilibre budgétaire.

Excédent 4 791 510 \$

L'année 2025 s'est conclue avec un excédent opérationnel non consolidé de 4 791 510 \$ reflétant une gestion prudente et efficace des fonds publics. L'excédent 2025 s'explique par une combinaison de revenus supérieurs et une gestion attentive des dépenses.

Cet excédent renforce la résilience financière de la Ville et peut réduire le recours à l'emprunt dans le futur.

Bien que certaines dépenses aient été à la hausse, ce résultat s'explique principalement par des prévisions prudentes et une gestion rigoureuse des ressources par plusieurs services municipaux de même que des rentrées fiscales supérieures aux estimations.

Écarts budgétaires 2025 expliqués

L'exercice financier 2025 se conclut par un écart budgétaire favorable reflétant une gestion rigoureuse des ressources dans un contexte économique dynamique.

Ces résultats témoignent d'une situation financière saine, portée par des revenus solides et une gestion rigoureuse des dépenses, malgré quelques événements ponctuels et imprévisibles en cours d'exercice.

2,07M\$

Revenus supérieurs

Portés par la vigueur du marché immobilier, des droits de mutation élevés, de meilleurs revenus financiers et une hausse des amendes et intérêts sur arrérages, les revenus ont dépassé les prévisions.

701 000 \$

Économies en rémunération

Des économies ont été réalisées grâce à des postes vacants et des mouvements de personnel. Malgré les défis de recrutement, les équipes ont maintenu la qualité des services.

2,18M\$

Services mobilisés

Grâce à l'optimisation des opérations dans plusieurs services, notamment l'incendie, l'aqueduc, le déneigement et l'entretien des infrastructures, les dépenses ont été inférieures.

550 000 \$

Pressions et imprévus

Les pluies diluviennes d'été, la hausse des tarifs énergétiques et l'augmentation des frais pour les services professionnels externes ont pesé sur les dépenses.

Milieu de vie et environnement

Faits saillants 2025



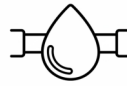
Toutes en mouvement

Première édition d'une journée multisports dédiée à la pratique féminine, avec au programme skateboard, hockey, soccer et basketball animés par des athlètes de renommée.



Journée de l'environnement

Image nouvelle et expérience repensée de l'événement déplacé au chalet Pauline-Vanier, renforçant la notoriété et la portée de cette journée rassembleuse.



Réseaux privés d'aqueduc

Exploitation provisoire sous ordonnance du gouvernement du Québec de cinq réseaux d'aqueducs privés pour une gestion sécuritaire de l'eau potable.



Parc Camille-Michel

Inauguration d'un espace de vie entièrement repensé, résilient aux changements climatiques à venir, attrayant et adapté aux besoins des citoyens.

Gouvernance et ressources humaines

Faits saillants 2025



Élection générale

Tenue de l'élection générale, moment clé de la vie démocratique municipale. Exercice démocratique conclut par l'assermentation du conseil municipal 2025-2029.



Convention collective

Première convention collective des pompiers consolidant les conditions de travail et une stabilité organisationnelle selon une desserte de sécurité 24/7.



Direction des travaux publics

Transition à la direction du Service des travaux publics assurant la consolidation de ce service clé pour la qualité de vie et la sécurité des citoyens.



Santé, sécurité et mieux-être

Adoption d'une Politique de santé, sécurité et mieux-être réaffirmant l'engagement de la Ville envers ses employés et pour un milieu de travail sain.

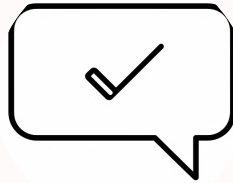
Participation citoyenne

Faits saillants 2025



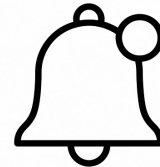
Un changement de posture municipale

L'adoption du premier budget participatif marque le passage d'une approche décisionnelle descendante à une logique collaborative, plaçant le citoyen au cœur des orientations budgétaires municipales.



Une priorité accrue à la voix des citoyens

Le déploiement de la plateforme citoyens.vss.ca donne place à des consultations, sondages et projets citoyens axés sur la qualité de vie et l'identité de Saint-Sauveur.



Une volonté affirmée d'informer en temps réel

Le Service d'Avis aux Citoyens (S.A.C.) est un outil personnalisable pour informer en temps réel, assurer la sécurité de tous et consolider la relation de confiance entre la Ville et ses résidents.

Soutien aux organismes et partenaires

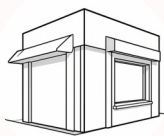
Faits saillants 2025

En 2025, la Ville de Saint-Sauveur a poursuivi son engagement soutenu envers ses partenaires et les organismes contribuant à la vitalité de sa communauté.



145 000 \$

Musée du Ski des
Laurentides



433 900 \$

Chambre de
commerce et de
tourisme de la
Vallée de Saint-
Sauveur



73 500 \$

Festival des arts de
Saint-Sauveur



165 000 \$

Organismes
communautaires
locaux et régionaux

i En 2025, le Musée du Ski, la Chambre de commerce et de tourisme de même que le Festival des arts sont des organisations dont les bureaux et activités sont hébergés dans des bâtiments municipaux. Certains organismes communautaires bénéficient également d'appui similaire, par l'accès à des locaux ou à des espaces de rangement, notamment au chalet Pauline-Vanier.

Lors d'événements, ces partenaires bénéficient aussi gracieusement de prêts de matériel municipal, ainsi que de l'implication directe des équipes municipales, dont l'expertise contribue à la réussite de leurs initiatives.

Bien que ces contributions opérationnelles ne soient pas chiffrées isolément, elles représentent un investissement réel et planifié en temps et en ressources, intégré à la planification annuelle municipale.

Investissements 2025

En 2025, le montant des investissements en immobilisations s'élève à 9,9 M\$.

Ces investissements ont été réalisés grâce à une combinaison de sources de financement. Une part provient de subventions, de dons et de contributions de promoteurs, tandis qu'autres ont été financés à même les excédents accumulés et le budget de l'année. Enfin, une somme a été assumée par le recours à des règlements d'emprunt, permettant ainsi de soutenir la réalisation de projets structurants pour la communauté.

9,9 M\$

Total des investissements en immobilisations

2,8 M\$

Subventions, dons
et contributions de
promoteurs

4,3 M\$

Excédents
accumulés et
sommes au budget

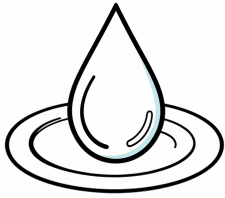
2,8 M\$

Règlement
d'emprunt

Une gestion équilibrée des investissements permet de prioriser les projets, de limiter l'endettement et de maintenir des infrastructures de qualité, tout en préservant la santé financière de la Ville.

Investissements en infrastructures

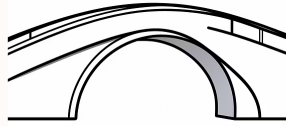
Faits saillants 2025



Réservoir d'eau potable Molson

191 300 \$

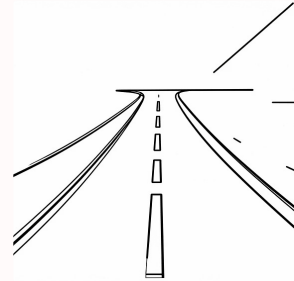
Finalisation de la réfection du réservoir assurant la fiabilité et la pérennité du réservoir en eau potable.



Pont du chemin Mont Maribou

107 900 \$

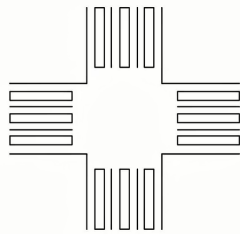
Finalisation du remplacement du pont améliorant la sécurité des citoyens et la résilience de cette infrastructure.



Chemin du Lac-Millette

546 000 \$

Finalisation de la réfection contribuant à la qualité de la chaussée, à la sécurité et à l'embellissement du territoire.



Centre-ville Av Guindon

450 300 \$

Ajout d'un trottoir et d'un lien piétonnier, réfection de la chaussée et remplacement de la conduite pluviale pour un drainage accrue des fortes pluies.



Piste Jacques-Hébert

365 000 \$

Ouverture de la piste multifonctionnelle au Cap Molson, bonifiant l'offre de sentiers et favorisant les saines habitudes de vie et la mobilité active.

Excédent accumulé et dette

Au 31 décembre 2025, la situation financière de la Ville se caractérise par un excédent accumulé non affecté de 10 182 400 \$. Cette somme témoignant d'une gestion budgétaire rigoureuse au fil des années.

10 182 400 \$

Excédent accumulé non affecté

Par ailleurs, la dette non consolidée s'établit à 46 790 000 \$. Elle se répartit entre une portion couverte par des subventions ou des taxes de secteur, et une part assumée par la taxation générale.

46 790 000 \$

Dette non consolidée

10,6 M\$

Financée par subventions ou taxes de
secteur

36,1 M\$

Financée par la taxation générale

Cette structure d'endettement maîtrisée reflète la capacité de la Ville à honorer ses engagements financiers envers ses citoyens tout en maintenant une trajectoire de saine gestion de la dette à long terme.

Rapport de l'auditeur indépendant 2025

Selon un extrait du rapport d'Amyot Gélinas, auditeur indépendant, les états financiers consolidés de la Ville de Saint-Sauveur au 31 décembre 2025 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date. Cette conclusion confirme la fiabilité et la transparence de la présentation financière annuelle de la municipalité.

Note de l'auditeur

À l'instar de nombreuses municipalités québécoises, le rapport de l'auditeur marque une opinion avec réserve.

Cette réserve rappelle spécifiquement l'évaluation des investissements que pourrait nécessiter la décontamination des bâtiments et terrains municipaux lors de leur disposition ultime, le cas échéant. Il s'agit d'une pratique courante visant à souligner des obligations environnementales potentielles qui, bien que non immédiates, pourraient avoir un impact financier futur.

Conclusion

2025 : Ambition et développement

L'année 2025 à Saint-Sauveur marque une période charnière où les choix financiers ont été guidés par une volonté accrue de soutenir un développement local et de préserver le caractère distinctif de la municipalité tout en contribuant financièrement à la vitalité des acteurs locaux et régionaux.

Ce rapport témoigne des décisions prises par le conseil municipal en 2025 afin de concilier son appui aux arts et à la culture, la mise en valeur des activités de plein air et l'harmonisation du cadre bâti, le tout en privilégiant une communication collaborative par divers moyens de participation citoyenne et, surtout, dans le respect d'un budget équilibré et ambitieux. Les résultats financiers obtenus en 2025 constituent ainsi une base historique sur laquelle un nouveau conseil municipal entend désormais établir ses priorités.

« La responsabilité financière, telle qu'elle a été exercée en 2025, s'inscrivait dans une vision ambitieuse de développement et de préservation de l'identité culturelle de Saint-Sauveur. »